



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annecy, le 25 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENVIRONNEMENT

Fuite de lisier vers la rivière des Usses sur la commune de Cruseilles : les services de l'État et les collectivités sont mobilisés pour contenir la pollution.

Le 22 septembre 2026, une cuve contenant 900 mètres cubes de lisier s'est rompue au sein d'une exploitation agricole située sur la commune de Cruseilles.

Dès les premiers signalements, l'intervention rapide et coordonnée du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ainsi que de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a permis de contenir une partie des boues et de limiter l'extension immédiate des dégâts.

Dès le lendemain, les services de l'État se sont réunis aux côtés de la mairie de Cruseilles, du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), du syndicat de rivière les Usses (SYR'USSES), de la fédération de pêche de Haute-Savoie ainsi que de l'association Annecy Rivières (AAPPMA).

Les échanges ont porté sur les différents scénarios envisageables et sur les actions pouvant être mises en œuvre pour limiter la propagation des effluents et protéger le cours d'eau aval.

Des mesures préventives et curatives vont être mises en place à terre. Une partie du lisier est en effet à présent sec et sera évacué afin d'éliminer toute nouvelle source de pollution.

La situation sera suivie sur le long terme. L'ensemble des services de l'État et les partenaires locaux demeurent pleinement mobilisés et particulièrement attentifs à l'évolution de la situation sanitaire et environnementale de la rivière des Usses.

Services de l'État en Haute-Savoie – Contact presse

06 89 36 48 00 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[Facebook](#) | [X](#) | [Instagram](#) | [LinkedIn](#)

